

Autour du Plan quinquennal D'AVIATION

En fin de semaine dernière on a discuté, à l'Assemblée Nationale, du plan quinquennal d'aviation.

Selon M. Maroselli, Secrétaire d'Etat à l'Air, le plan quinquennal d'aviation nous permettrait de disposer, dans 5 ans, de 2.100 avions de combat...

Contrairement à ce qu'ont fait nos députés, ce n'est pas la modestie de ce programme que nous mettrons en cause dans ces lignes, mais la durée des cinq années que l'on se propose de mettre pour le réaliser.

Paraphrasant la réponse de Joffre aux Anglais, au moment de la bataille de la Marne, nous aurions tendance à dire : Ce n'est pas dans cinq ans qu'il nous faut ces deux mille avions de combat... c'est immédiatement !

En outre, il nous semble comique que des hommes — qui devraient être des techniciens en la matière — puissent envisager un programme de 5 ans dans un domaine où chaque jour fait faire de nouveaux progrès.

Quoi serviraient, dans 5 ans, les appareils construits cette année ? alors qu'ils seront surclassés par les modèles de l'an prochain, s'ils ne le sont pas déjà, en prototypes, au moment de leur mise en chantier.

On nous rétorquera que, dans ces conditions, la France n'aura jamais l'aviation indispensable à sa sécurité si l'on redoute toujours de construire des appareils qui, tôt ou tard seront surclassés...

C'est justement parce que nous voudrions voir notre pays doté d'une aviation digne de lui, que nous estimons qu'envisager 5 ans pour construire 2000 avions relève de la plus burlesque fantaisie.

Et nous nous demandons si, au lieu d'engloutir des milliards pour construire des appareils dont les 4/5^{es} seraient périmés au moment de leur plein emploi, il ne vaudrait pas mieux — avec ces milliards — équiper des usines qui ne construiraient que des prototypes, mais dont l'outil serait à même, le cas échéant, de sortir en grande série et en quelques jours les modèles toujours les plus récents.

Cela ne coûterait sans doute pas plus cher au budget, mais au lieu de faire partir nos équipages sur des concours démodés, dès les premières semaines de la guerre, sinon

par le nombre, tout au moins par le modernisme notre aviation serait susceptible de surclasser l'ennemi.

...Et si notre suggestion n'était pas exactement réalisable elle pourrait tout de même servir de base à l'étude d'un projet plus sérieux que ce plan quinquennal qui — comme d'habitude — mettra la France en retard d'une guerre sur ses éventuels ennemis.

Souvenirs de l'Epopée

Nous sommes en août... c'est le véritable mois anniversaire des combats libérateurs.

Il y a six ans, dans la Loire, la Saône-et-Loire, nous étions à quelques jours de cette Libération pour laquelle nous luttons depuis 4 ans...

...La Nièvre allait connaître les combats les plus tragiques de sa lutte clandestine, le boche-assassin jalonnerait encore les routes de sa retraite d'innombrables victimes.

Août 1944... mois glorieux entre tous, combien des nôtres, hélas, n'en n'ont pas vu la fin !

Août 1950... l'horizon est sombre, la menace suspendue sur nos têtes nous oppresse le cœur... raison de plus pour nous recueillir avec ferveur dans le culte de nos compagnons de lutte tombés pour la France et la Liberté.

Retrempons-nous — nous en aurons sans doute besoin — dans l'idéal pour lequel ils sont Morts !... Restons fidèles à leur mémoire en nous opposant, quelques soient les circonstances, à ce que l'on fasse de nos bourreaux d'hier nos alliés de demain.

Entendons leurs voix d'outre-tombe qui nous adjurent de ne pas serrer des mains encore rouges de leur sang et de ne pas faire de « pool » avec un peuple qui s'est mis au banc de l'humanité.

Souvenirs de l'Epopée, en ces jours anniversaires, soyez le flambeau qui éclaire la route du Devoir et de l'Honneur !

A PROPOS DU RÉGIME DES CARBURANTS ET DU PRIX DE L'ESSENCE

En vue d'écouler la production excédentaire d'alcool, les Pouvoirs Publics envisagent de l'incorporer à l'essence.

Nous ne voulons pas épiloguer sur le fait de savoir si cette mesure est conforme à l'intérêt national, mais nous voulons attirer l'attention sur un point capital : Les automobilistes ne doivent pas faire les frais de cette opération !

Le Parlement et le Gouvernement ont été unanimes à le reconnaître et à s'y engager ; tout le monde, alcooliers compris, est d'accord sur ce point : ce n'est pas l'automobiliste qui doit payer.

Cela veut dire que l'automobiliste doit avoir la même dépense pour le même usage, mais... attention à l'application !

Cet engagement ne serait pas respecté si, par exemple, la distribution d'essence étant supprimée, on vendait obligatoirement un mélange alcool essence au même prix que l'essence actuelle.

Il ne serait pas respecté non plus si on vendait librement le mélange alcool-essence au prix actuel de l'essence, et l'essence elle-même à un prix supérieur à son prix actuel.

Depuis 17 ans les techniciens discutent pour savoir si le mélange alcool-essence a une valeur d'usage supérieure ou inférieure à celle de l'essence ordinaire... seuls les usagers peuvent trancher la question en ayant le droit de choisir librement.

Dans toute la France, ils doivent donc pouvoir trouver à leur choix de l'essence normale ou du carburant avec alcool, mais en aucun cas le prix de l'essence ne doit être supérieur à son prix actuel.

Ceci est le seul moyen pour que les engagements pris par le Parlement et le Gouvernement soient respectés.

Il importe donc que les automobilistes alertent leurs députés et sénateurs pour qu'ils soient parfaitement au courant de la question. Les engagements qu'ils ont pris sont justes, mais il faut en surveiller l'application : Quel que soit le nouveau régime des carburants, les usagers doivent pouvoir trouver l'essence ordinaire au prix actuel... c'est-à-dire qu'une augmentation de 20 % sur le prix de l'essence est inacceptable, parce qu'en violation des engagements pris.

(d'après « Etudes Automobiles »)

IL Y A AMOUR ET... AMOUR NOUVELLE INÉDITE DE CLAUDETTE

J'avais vingt ans lorsque je connus Jean-Pierre, c'était un charmant garçon jovial et serviable, aux manières et paroles réservées, je ne pouvais m'empêcher de l'admirer chaque fois qu'il venait chez sa tante où j'étais employée depuis près d'un an, soit aux travaux de ménage, soit à l'épicerie-bureau de tabac qu'elle exploitait à Saint-Plaisir.

Or, depuis quelque temps, Jean-Pierre venait plus souvent et j'en étais arrivée à attendre avec impatience sa venue, tant il me plaisait de m'entretenir avec lui sur les faits du jour qu'il jugeait toujours avec impartialité, voire même avec bonhomie.

Ma sympathie pour ce grand garçon était telle qu'un jour sa tante

me dit à brûle-pourpoint : « Attention, Jeannette, de ne pas tomber amoureux de Jean-Pierre car il n'est pas pour toi. »

Je regardais ma patronne et dis d'un ton vexé : « Je comprends, Jean-Pierre est le fils unique d'un gros meunier alors que moi, je ne suis qu'une enfant de l'Assistance. »

— Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire, mon enfant... mais simplement que Jean-Pierre ne se mariera jamais, pas plus avec toi qu'avec une autre, fut-elle la fille d'un marquis ou la plus riche héritière du département.

— Et pourquoi donc, m'écriais-

Direction des Services Techniques à MOIRY (Nièvre) DIRECTEUR-GÉRANT : ANT-EMILE DESROCHES interné en 41-42 pour propagande Républicaine et anti-boche RÉDACTEUR EN CHEF : ROBERT-HILAIRE

NEVERS-DIMANCHE

LE PLUS LU SABORDÉ le 16 JUIN 1940 A LA LIBÉRATION FONDÉ EN MARS 1938 DES HEBDOMADAIRES DU CENTRE PUBLIE 2 EDITIONS POUR LA NIÈVRE

13^e ANNÉE 5 AOÛT 1950 Abonnement : UN AN, 450 francs (on s'abonne dans tous les Bureaux de Postes — Ch. Post. Dijon 57-99) LE N° 5 FRS.

Le conflit Coréen vu sous un jour que nous n'aurions pas envisagé

Les journalistes ont parfois trop tendance à croire qu'ils ont le privilège d'être les seuls à avoir une vision claire et précise des tenants et aboutissants des événements qui s'inscrivent en traits fulgurants dans leur matière grise...

C'est ainsi que l'autre jour, avec trois amis, je discutais des événements de Corée quand l'un d'eux (que je ne citerai pas pour ne pas le gêner dans sa situation) me dit à peu près ce qui suit :

« Vous savez, mon cher, que je ne suis pas communiste et que je maudis les méthodes dictatoriales employées derrière le rideau de fer mais quand on parle de l'histoire de Corée, j'aimerais bien qu'on mette les choses au point, c'est-à-dire sous son véritable aspect juridique... »

— Comment cela ? dis-je. — Et bien oui, répondit-il, on dit que la Corée du Nord a commis un acte d'agression contre la Corée du Sud...

— Pardon, m'écriai-je, ce sont bien les troupes communistes qui ont franchi le 38^e parallèle... — Indiscutablement. Mais où a-t-on vu aux Nations Unies qu'il existait un traité divisant la Corée

en deux Etats souverains et que l'attaque de l'un d'eux par l'autre constituait un acte de guerre, au sens de la Charte de l'O.N.U. ?

— Il y a tout de même eu agression et essai de conquête d'un territoire non-communiste par des forces d'obédience moscovitaire.

— C'est certain. Mais l'affaire se passe entre Coréens, provisoirement coupés en deux, et on ne peut soutenir, juridiquement, qu'il y a agression « étrangère » — donc guerre — contre la Corée du Sud...

— Mais si j'ai raison, l'affaire de Corée en revient à une guerre civile, et si les Nations Unies (ou l'Amérique) se mettent à envoyer des troupes chaque fois qu'une guerre civile ou une révolution éclatera en un point quelconque du globe, on n'est pas au bout d'avoir des « casus belli » sur le dos.

— Alors vous estimez que les américains ont eu tort d'intervenir en Corée ?

— Je n'ai pas à les juger. Idéologiquement, je souhaiterais leur victoire, mais mon avis est que le drame de Corée — pas plus que la révolte contre le roi, en Belgique — n'est pas une question internationale.

J'avoue que cette thèse, soutenue

par un ami, m'a légèrement interloqué. C'est pourquoi je la soumets sans commentaire à la psychologie de nos lecteurs, estimant qu'elle ouvre matière à réflexions, car elle place la guerre de Corée sous un jour qui n'avait pas été envisagé jusque là.

ROBERT-HILAIRE

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS MARTYRS...

Ainsi vont les choses... Il y a quelques semaines, on ne pouvait pas ouvrir un journal quotidien sans y trouver une série de récits horribles sur l'enfance martyre. A croire qu'on les fabriquait en série !

Maintenant plus rien : la guerre de Corée, la menace internationale, l'agitation de Belgique, le Tour de France, donnent suffisamment de copie à nos confrères pour qu'ils puissent — à nouveau — laisser dormir les parents tortionnaires sur leurs deux oreilles...

A quoi cela sert-il de faire tant de publicité à cette sorte de crimes ? diront quelques-uns...

Tout simplement à fixer l'attention des pouvoirs publics sur un genre de délits qui est bien le plus

Parlons Finances !

Il ne faut pas que les grondeurs de l'orage international nous fassent perdre de vue une question d'ordre intérieur dont dépend la stabilité économique et, partant, la paix sociale : nous voulons parler du budget 1951, bien que celui de 1950 soit à peine voté.

Il importe de se souvenir que la superfiscalité écrasante que nous subissons actuellement a un caractère « exceptionnel » et, de l'avis même des techniciens en la matière,

ne saurait être maintenue sans rompre définitivement l'équilibre économique de la nation, c'est-à-dire, avec la démultiplication des faillites, précipiter le chômage, la misère du peuple et faire le jeu des thuriféraires étrangers qui misent sur notre décrépitude interne pour nous asservir.

Or, loin de pouvoir prévoir une réduction des charges, il est à présumer que les nécessités de la défense nationale nous imposeront un effort supplémentaire. Sera-ce supportable ?...

Non ! dans l'état actuel de la production. Par conséquent il faut procéder à une refonte totale de nos méthodes administratives et fiscales, où il faut que la France, au lieu de participer à un conflit qui a été déclenché sans son avis, s'organise pour devenir (ce serait bien son tour !) le fournisseur des pays en campagne.

Deux choses l'une : où nos usines tourneront à plein pour l'exportation, et alors le budget de 51 pourra sans doute être supporté par les contribuables, ou bien nos dirigeants ne sauront pas tirer un parti intelligent (sinon très moral) des circonstances présentes, et il faudra bien qu'il renverse la vapeur fiscale s'ils ne veulent voir un climat, propice à l'agitation révolutionnaire, s'installer dans le pays.

Ainsi posé, le problème fiscal est dans sa forme la plus brutale — voire même cynique — mais la situation présente ne permet plus de s'attarder dans des formules de rhétorique et l'impératif de la défense de nos frontières exige que l'on trouve le moyen de faire face à des charges qui prennent la priorité sur toutes les autres.

Et sur les bases économiques actuelles, les contribuables sont incapables de soutenir plus longtemps l'effort fiscal qui leur est imposé. Qu'en haut-lieu on se pénètre bien de cette vérité et que l'on prenne d'urgence les décisions qui s'imposent.

LÉO MARCHAL

Sous TOUTES RÉSERVES

Dans son émission de jeudi soir (21 h. 15), la B.B.C. a cru pouvoir annoncer que le Gouvernement français envisageait l'envoi d'un corps expéditionnaire en Corée. A l'heure où nous mettons sous presse, cette nouvelle n'étant ni confirmée, ni infirmée, nous la donnons sous les plus expresses réserves.

Où en est notre armement

A la suite des interventions de MM. Churchill, en Angleterre, et Paul Reynaud, en France, au sujet de la puissance offensive de l'armée russe, plusieurs de nos confrères ont voulu établir un bilan approximatif de nos armements...

Nous ne pensons pas que cette publicité impulsive sur l'extrême misère de nos moyens de défense soit une initiative très heureuse... mais puisque l'erreur psychologique a été commise, mieux vaut encore essayer d'en tirer la leçon.

Si les renseignements publiés sont exacts, aucun parallèle ne peut être établi entre la force russe et la nôtre... (où sont donc passées les centaines de milliards engloutis pour la défense nationale depuis la Libération ?)... on se demande alors pourquoi certains, chez nous, jouent les Don Quichotte !

Si ces renseignements sont faux, pourquoi jette-t-on la panique dans l'opinion publique en lui faisant croire, qu'en cas de conflit, son sort serait réglé à la vitesse de l'éclair ?

Malheureusement — si nous en croyons certains bruits — les chiffres publiés concernant nos armements sont certainement plus vrais que faux, et c'est en fonction de cela que nous considérons comme téméraire notre politique internationale.

On, dès notre Libération, il fallait recréer en France une force suffisante pour permettre à notre pays de reprendre sa place dans le concert des nations de premier plan, ou bien, si nous n'étions pas capables de nous imposer les sacrifices nécessaires, il fallait être as-

sez intelligents pour placer diplomatiquement notre pays dans une position de neutralité par rapport aux deux blocs qui se sont affrontés dès le précédent conflit terminé... et nous aurions pu le faire, grâce aux racines profondes de notre démocratie, sans nous laisser grignoter par une idéologie qui ne répond pas à nos aspirations.

Entre la chèvre et le chou, nous n'avons su opter ni pour l'un ni pour l'autre, préférant suivre le sillage de l'un des « grands », comptant sur lui pour nous protéger de sa nageoire tutélaire... même au prix de quelques sacrifices de souveraineté.

Seulement aujourd'hui, où ce grand se révèle moins puissant que nous le supposions, notre propre faiblesse nous apparaît encore plus tragique et ceux qui n'ont rien su prévoir s'agitent d'une façon désordonnée pour faire croire qu'ils sont encore capables de dominer les événements.

Voilà où nous en sommes, mais nos lecteurs nous rendront cette justice : c'est que nous les avons toujours mis en garde contre la politique de facilité suivie par nos dirigeants.

ANTOINE DESPIERRES

ACTUALITE REGIONALE

★ Demain, dimanche, à La Charité, sous les ombrages du Parc Adam, journée de gala au profit de l'Hopital.

★ La Musique des Equipages de la Flotte sera à La Charité les 19 et 20 août.

★ Demain, dimanche, fête patronale de Coulanges-les-Nevers.

★ A Nevers, concours de pêche de la Coreille, demain dimanche.

★ Les demandes de certificats d'appartenance aux Forces Françaises de l'Intérieur cesseront d'être recevables le 1^{er} janvier prochain.

★ Des cours de vacances en vue de la préparation à la 2^e session du baccalauréat sont ouverts au Lycée Carnot, à Dijon, du 11 août au 13 septembre.

★ Le laboratoire de la Direction des Services vétérinaires de la Nièvre est fermé jusqu'au 20 août.

★ Ce soir samedi, demain et lundi, fête de la Butte du Crot Pinçon à Clamecy.

★ La reconstruction du pont de Loire, à La Charité, vient d'être autorisée et on pense que les travaux commenceront avant la fin de l'année.

★ Ce 6 août, à 8 h. 30, mairie de Marzy, réunion des adhérents de la Société de chasse.

★ 13 août, au Gué-Boiron près Cosne, course cycliste de dames et course à pied des vétérans.

★ Demain dimanche, concours de pêche de Cosne, aux Fouchards

★ Le deuxième réunion des courses hippiques de Nevers aura lieu au Clos-Ry le dimanche 20 août.

★ Un service de « La Goutte de Lait » va fonctionner prochainement à Nevers. Les jeunes mères peuvent se renseigner et se faire inscrire au Service social de la Caisse d'Allocations familiales, 7 Place de la République à Nevers.

★ A Decize, le concours de pêche de la Société La Brème aura lieu le 13 août.

★ Demain dimanche, au Boulevard de la Bonne-Dame, concours de boules de l'A.S.A.-Vauzelles.

★ Ce soir samedi, à 17 h. au marché couvert de Guérygn, réunion du Syndicat des Retraités.

★ Aujourd'hui et demain dimanche, Fête du quartier de la Jonction, à Nevers.

★ Dimanche 13 août, Fête patronale de Sermoise.

★ Le Comice agricole de Corbigny se tiendra le 20 août.

★ Demain, fête annuelle de Sauvigny-les-Bois avec la participation de l'Harmonie d'Imphy.

★ Le 13 août, à Garchizy, Bal annuel organisé par le Comité des Fêtes, avec élection de la Reine des Vendanges.

COURS MOYENS DES MARCHÉS DE LA NIÈVRE

Table with 2 columns: BASSE-COUR (Poulets, Poultes, Oies, Dindes, Canards, Lapins, Pintades) and LE TOUT AU KILOG VIF.

Table with 2 columns: BÉTAIL (Vœux, Bœufs, Moutons, Pores, Porcelets) and LE TOUT AU KILOG VIF.

Table with 2 columns: PRODUITS de la FERME (Chevreaux, Beurre, Œufs, Fromages) and le kilo / la dz / pièce.

Table with 2 columns: LÉGUMES (Pommes de terre, Artichauts, Choux, Asperges, Choux-fleurs, Oignons, Haricots verts, Salades, Carottes, Melons, Tomates) and LE TOUT VENDU AU KILOG.

Table with 2 columns: FRUITS (Bananes, Poires, Raisins, Pêches, Pruneaux, Prunes, Dattes, Pommes, Fruits, Citrons) and LE TOUT VENDU AU KILOG.

La situation BELGIQUE

A la suite des violentes manifestations, consécutives au retour du roi, un calme (plus apparent que réel) semble revenu.

En effet, l'effacement — et non l'abdication — de Léopold ne résoud rien du tout, car il est à présumer que ses partisans ne resteront pas sur leur défaite actuelle et — qu'à plus ou moins longue échéance — une nouvelle agitation se fera jour dans ce pays.

CORÉE

A la suite de leurs désastres, les Américains n'occupent plus qu'une tête de pont de quelques centaines de kilomètres carrés. La garderont-ils ?... cela dépendra de la puissance des renforts et de la volonté combattive des unités engagées.

O.N.U.

La rentrée théâtrale de la Russie au Conseil de Sécurité et les premières interventions de son représentant ne dénotent pas, chez les dirigeants du Kremlin, un désir constructif de pacification.

D'ailleurs il faudrait qu'à l'Est comme à l'Ouest du rideau de fer, les radios cessent de jeter de l'huile sur le feu des passions.

Orientaux et Occidentaux devraient comprendre que ce n'est pas en prêchant des « croisades idéologiques » que l'on prépare la voie à l'apaisement entre les peuples.

C. Legrand

SOUTENEZ NOTRE ACTION... Confiez-nous votre Publicité DIFFUSEZ "NEVERS-DIMANCHE"

Mouvement Commercial DANS LA NIÈVRE

— M. Flacelière a acquis la bouche-rie Taupin à Chaumard.

Annonces Légales

Dissolution de Société

Suivant délibération en date du sept juin mil neuf cent cinquante, les asso-

Et M. Person, arbitre de commerce, 24 rue Jeanne d'Arc à Nevers, a été désigné en qualité de liquidateur.

Etude de M^e Marcel VENZAC

DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de COSNE, le 27 Octo-

Etude de M^e Louis COINTE

Séparation de Biens

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Nevers le vingt-cinq juillet mil neuf

Etude de M^e Louis COINTE

Séparation de Biens

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Nevers le vingt-cinq juillet mil neuf

Etude de M^e Louis COINTE

Séparation de Biens

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Nevers le vingt-cinq juillet mil neuf

Etude de M^e Louis COINTE

Séparation de Biens

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Nevers le vingt-cinq juillet mil neuf

Etude de M^e Louis COINTE

Séparation de Biens

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Nevers le vingt-cinq juillet mil neuf

Etude de M^e Louis COINTE

Séparation de Biens

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Nevers le vingt-cinq juillet mil neuf

Etude de M^e Louis COINTE

Séparation de Biens

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Nevers le vingt-cinq juillet mil neuf

Etude de M^e Louis COINTE

Séparation de Biens

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Nevers le vingt-cinq juillet mil neuf

Etude de M^e Louis COINTE

Séparation de Biens

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Nevers le vingt-cinq juillet mil neuf

LE COIN DU VÉTÉRINAIRE

Météorisation des bovins

La météorisation des bêtes bovines est caractérisée par un gonflement anormal du flanc gauche où s'accumulent sous une forte pression les gaz résultant de la fermentation des denrées alimentaires de la panse.

Au cours du repas, l'animal paraît éprouver un malaise et se plaint il donne des signes d'angoisse, c'est en vain qu'il dilate les naseaux et qu'il ouvre la bouche pour respirer, la panse dilatée à l'extrême refoule le diaphragme et les appareils thoraciques, cœur et poumons, qui ne peuvent continuer à exercer leurs fonctions. Le malade tombe sur le côté et meurt en quelques minutes.

La brutalité effrayante de la maladie explique que le propriétaire ne peut guère espérer de secours et doit avoir sous la main le traitement qui lui permettra de guérir cet accident.

La météorisation connaît des causes très diverses dont les principales sont :

1°) La présence dans l'œsophage d'un corps étranger (pomme, poire, betterave, etc...) elle se produit souvent chez les animaux qui, occupés à manger des fruits, sont chassés brutalement par un gardien ou un chien et qui avalent goulument le fruit qu'ils ont dans la bouche sans prendre le temps de le broyer. Celui-ci s'arrête dans le canal œsophagien qu'il obstrue.

Dans ce cas, la cause étant connue, il est recommandé de ne pas refouler le corps étranger mais de pratiquer la ponction de l'estomac laissant le corps du délit en place. Au bout de quelques heures il sera ramolli à la température du corps et glissera seul jusqu'à l'estomac, assurant une guérison parfaite sans crainte de complications ultérieures.

2°) La consommation d'aliments irritants ou toxiques, comme les renouéoles ou boutons d'or, et l'ingestion de luzerne ou de trèfle vert, surtout en automne par les grands vents qui paralysent la panse. Dans ce cas il est recommandé de réchauffer le flanc gauche sous des couvertures chaudes et d'administrer un ou plusieurs bréuvages météorifuges. Dans les cas graves il faut ponctionner l'estomac à l'aide d'un trocart.

3°) L'existence des lésions tuberculeuses qui, volumineuses, compriment les organes de la digestion s'opposant à la rumination. Cette forme de météorisation n'est actuellement justiciable d'aucun traitement.

4°) L'existence d'une maladie chronique de l'estomac, d'une gastrite ressemblant à s'y méprendre à la météorisation d'origine tuberculeuse. Dans le cas de gastrite, il faut traiter la cause de la météorisation et celle-ci disparaîtra d'elle-même.

On voit, d'après ce qui précède, que la météorisation est le symptôme d'affections fort diverses qu'il importe de traiter à bon escient.

La vaginite des vaches laitières

Les voies génitales des grandes femelles domestiques sont envahies par des microbes variés qui pullulent dans un milieu chaud et humide et provoquent des maladies qui, sans mettre en danger la vie des malades, déterminent la stérilité, l'avortement et la non-délivrance.

La vaginite granuleuse est la plus grave de ces maladies, elle est la cause de la plupart des cas de stérilité et on peut l'observer chez des génisses n'ayant jamais été saillies, contaminées seulement par des litières souillées. Toutefois le grand agent de contamination est le taureau qui transmet la maladie à toutes les femelles qui lui sont présentées; aussi est-il de l'intérêt de l'éleveur de refuser de laisser saillir toute vache de santé suspecte.

La vaginite granuleuse se caractérise par la présence sur la muqueuse vaginale d'une multitude de petits boutons de la grosseur d'une tête d'épingle. Ces boutons très apparents sont appréciables au toucher, il suffit de passer le doigt sur la muqueuse pour les percevoir; en outre celle-ci sécrète en abondance un mucus épais, blanchâtre qui souille les litières et est un mode de propagation de la maladie.

Traitement Le traitement a pour but de détruire les microbes qui siègent dans les replis de la muqueuse et qui, protégés par celle-ci, sont difficiles à atteindre.

Jusqu'à maintenant on employait uniquement des antiseptiques enrobés de corps gras qui fondaient lentement au contact de la chaleur du corps et détruisaient les microbes, mais ces antiseptiques pénétraient difficilement dans les replis

Pour maintenir votre cheptel en bonne santé, le préserver ou le guérir des maladies. UTILISEZ LES PRODUITS VÉTÉRINAIRES SADO

Poudre ruminante, Météorifuge, Purgatif, Seltényl. Pour protéger ou guérir vos animaux des affections génitales qui nuisent à votre élevage, EMPLOYEZ

Avaginite, Bougies vaginales Crayons antiseptiques, Ovu-les, Poudre Fécondante. Brochures gratuites traitent de toutes les maladies des animaux.

SADO, 182 Bd St-Germain, Paris 6^e TOUTES PHARMACIES

P.T.T. Bons 5 1/2 % à 10 ans Pour développer les échanges postaux et généraliser l'automatique rural SOUSCRIVEZ!

Le Conte de CLAUDETTE

Il y a amour et... amour

... SUITE DE LA PAGE I ... que pas une famille n'en voudrait pour gendre.

— Et bien quoi, mais il y a longtemps que je m'en suis aperçue et cela ne m'empêche pas de l'aimer de tout mon cœur.

— Comment as-tu pu t'en apercevoir ? — Parce que j'ai des yeux pour voir et je ne suis pas assez sottée pour ne pas me rendre compte que si Jean-Pierre est courageux, téméraire et bouillant comme un gars, par contre il est timide, doux et affectueux comme une vraie jeune fille, et c'est justement pour ce contraste que je l'aime et l'admire.

Ma patronne me regarda, étonnée, et me dit en riant : « Ah ! ces jeunes gens, ça vous en sort de bonnes !... » et sur ce elle passa à l'épicerie où l'attendait une cliente.

On était arrivé à la St-Jean, jour de la fête de St-Plaisir. La petite place disparaissait sous les banderoles et la fête foraine battait son plein tandis que le bal regorgeait de danseurs et de danseuses ; je dansais avec Jean-Pierre depuis plus de deux heures lorsque, me conduisant au buffet, il me dit : « Ah ! Jeannette, si vous saviez comme je regrette de ne pas être un garçon comme les autres, je le regrette d'autant plus que je vous aime plus que tout au monde ».

... Et à ces mots, son visage se couvrit d'une telle tristesse qu'instinctivement je me serrais contre lui en murmurant « moi aussi, Jean Pierre, je vous aime et n'aimerais jamais que vous, mais vous êtes riche et moi je suis pauvre, vous êtes le fils d'une famille aimée et respectée de tous, moi une enfant sans nom, alors !... »

— Taisez-vous, Jeannette, car ce n'est ni votre origine, ni votre manque de fortune qui est un obstacle à mon amour, non, mais simplement mon infirmité, car je ne suis ni homme ni femme et rien au monde ne pourra y changer quoi que ce soit ; voilà le seul obstacle qui s'élève entre nous.

— Et pourquoi un obstacle ? demandais-je, alors que je ne vous aime qu'en raison de ce que vous appelez une infirmité et qui, pour moi, est au contraire ce qui m'a fait vous aimer dès le premier jour où je vous ai vu chez votre tante.

— Aïeons donc ce n'est pas possible, dit Jean-Pierre, car jusqu'à ce jour rien ne m'avait fait supposer qu'il n'ou pas s'apercevoir de moi, puis, après réflexion, comprenant que Jeannette se méprenait sur ce qu'il appelait son infirmité, ajouta en souriant « je crois, Jeannette, qu'il est grand temps que nous cessions de nous voir si nous ne voulons pas être plus malheureux que nous sommes ».

Ne plus nous voir est au-dessus de mes forces, lui dis-je, surtout maintenant que je sais que vous m'aimez autant que je vous aime.

— Ah ! petite Jeannette, si vous saviez comme je souffre, mais demandez à ma tante et elle vous dira comme moi que votre amour est impossible et qu'il faut m'oublier.

En effet, à peine de retour chez ma patronne, je lui fis part de notre conversation et de notre amour réciproque. Devant ma douleur, l'excellente femme, en termes mesurés, me mit en face de la réalité et termina en me disant : « Voilà pourquoi, mon enfant, il vous faut renoncer à Jean-Pierre ».

J'y ai d'autant moins renoncé que depuis plus de quinze ans que nous sommes mariés, nous formons le couple le plus heureux du monde, ne vivant que l'un pour l'autre, sans que jamais le moindre dissentiment ne soit survenu entre nous.

Et voilà comme quoi il y a amour et amour... et que, bien souvent, celui du cœur est plus durable que celui qui ne relève que des sens.

LE BAISER QUI TUE DRAME RÉALISTE DE L'EXISTENCE SPÉCIALEMENT ECRIT POUR NOS LECTEURS PAR LAUDIAE (Ce Roman, TOTALEMENT INÉDIT, ne se trouve pas en Librairie)

Chapitre 6 SUITE 17 DEUXIÈME PARTIE

La Venéance des Escarpes

Décidément on est refait par cette vieille folle de nonne que j'embrasse bien avec plaisir.

Mais voilà, rien à faire avec cette engance, déclara la Teigne, à moins d'y employer Frédo.

T'occupes pas de ça et souviens-toi de Barbe-Bleu dans le cas où tu aurais idée de faire quelque chose sans mes ordres ; maintenant fiche moi le camp et tâche de tenir ta langue.

Dés qu'il fut seul, le Lion Rouge se dirigea vers le Bar Nautic où il savait retrouver ses accolytes. Rien de nouveau au sujet de la Mousse, demanda-t-il ?

— Rien, malgré toutes les recherches de Julio et de Frédo.

Le chef réfectif quelques instants et dit : « envoyez-moi cette nuit Frédo et sa bande et, la nuit prochaine, le Teur et Julio, et surtout pas d'erreur car chacun des deux camps doit me rejoindre au lieu habituel, c'est compris ?

— Oui, patron.

C'est bien, adieu. Et le Lion Rouge s'en alla aussitôt, seul, comme il était venu.

Pendant que se déroulaient ces événements, Valentine, rassurée sur sa chérie, dont elle venait d'assurer le bonheur en lui faisant trouver, avec une famille, le protecteur légal qui saurait la défendre contre les misérables qui avaient juré sa perte, n'eût plus qu'une idée, sauver à tout prix le malheureux vagabond qui venait d'être condamné à mort pour un crime qu'il n'avait pas commis, aussi s'étant enquis du meilleur avocat plaçant aux Assises, elle se rendit sans hésiter auprès de lui pour lui expliquer son cas. Ce fut Maître Bourret lui-même qui reçut la jeune femme.

— Vous désirez, Madame, dit-il ?

Voici, cher Maître, le fait grave que je désire soumettre à votre haute compétence en vous demandant de vouloir bien m'aider à sauver un innocent qui vient d'être condamné à mort pour un crime qu'il n'a pas commis et, en quelques phrases brèves, elle fit part à l'avocat du hasard qui l'avait mise à même de voir sortir de la villa de La Varenne le véritable meurtrier.

Je ne demande pas mieux que de vous aider dans cette œuvre de justice, répondit Maître Bourret, mais pour obtenir la révision d'une cause jugée, il faut apporter la preuve formelle que le condamné est innocent, en fournissant celle de la culpabilité de celui que l'on accuse, or, puisque vous ne voulez pas dévoiler le nom du coupable, je vous engage à bien réfléchir avant de vous engager dans une voie qui peut être pleine de péril pour vous.

Inutile d'insister, Maître, j'irai jusqu'au bout de mon devoir quelles qu'en soient les conséquences, la vie et le bonheur de mon enfant en découle, et c'est pourquoi je ne dévoilerai pas le nom du misérable, mais jamais je ne consentirai à ce qu'un innocent paye le crime d'un autre.

Vraiment je vous admire et je ne puis que m'incliner devant votre décision, mais la tâche sera dure et va vous créer de terribles ennuis, néanmoins vous pouvez compter que je vais faire l'impossible pour aplâner toutes les difficultés que j'entrevois.

Rassuré par le bon accueil du Maître, Valentine regagna à grands pas sa pension lorsqu'elle se trouva brusquement devant le Teur qui lui dit en la saisissant par le bras : « pas un mot et suis-moi où gare ».

Plus morte que vive, la malheureuse fut entraînée jusqu'à la taverne des fortifs et là, après avoir fermé la porte à clef, le misérable lui dit : « Madame je suis aux princesses et se paie des avocats sans s'occuper de ses vieux amis, bien réjoui et bien huppé, baissant les yeux comme une rosière, on a l'air d'une grande dame, jolie comme un cœur et capable de plumer de nombreux pigeons, non mais crois-tu ma cocotte qu'on pourrait pas faire un beau couple, tous deux, avec domestiques et voiture, hein, qu'en dis-tu ? »

Valentine regarda le misérable et haussant les épaules répondit : « inutile de continuer je n'ai plus peur de vous ! »

Ah ! Ah ! et bien c'est ce qu'on va voir, je suis sûr que t'en diras pas tant quand tu verras ta fille entre nos mains.

La jeune femme regarda le bandit et répondit d'une voix calme : « ma fille est à l'abri de toutes vos entreprises et si loin de vous que rien jamais ne pourra vous la faire découvrir.

— Ah, tu crois ça ? et bien tu chanteras pas si fort ce soir quand le Lion Rouge te prouvera le contraire car il a été à Melun et la Nonne lui a donné l'adresse de la mère et de ceux qui ont été le chercher.

Valentine ne put s'empêcher de ressusciter mais après réflexion elle se ressura car elle se persuada vite que jamais la Mère Supérieure n'aurait livré le secret de la naissance de l'enfant qu'elle avait chérie et qui lui avait été confiée par sa tante.

C'est dans notre numéro du 9 septembre prochain, que nous mettrons nos lecteurs au courant de l'importance des transformations et améliorations QUE NOTRE JOURNAL PRÉSENTERA DÈS LE 1^{er} OCTOBRE